



## **Elections municipales de Houilles 15 et 22 mars 2026 – Charte pour l'environnement**

### **Réponses de la liste Mieux vivre à Houilles – le 10 février 2026**

#### **Préambule**

Nous remercions les associations Range ta Planète et Green'Houilles ainsi que l'antenne ovilloise de la GNSA d'avoir pris l'initiative de l'élaboration d'une charte de l'environnement pour notre commune dans le cadre des élections municipales.

Le 25 janvier 2026, Monika Belala, pour notre collectif Mieux vivre à Houilles, s'est engagée :

- à réaliser 38 mesures sur 41
- à mettre en œuvre partiellement 3 mesures sur 41, du fait de l'existence dans notre programme d'une mesure alternative répondant à cette thématique

Dans le présent document, nous répondons de façon détaillée pour chacune des 41 mesures, selon les 24 axes thématiques de la charte, soit en citant des propositions que les Ovilloises et les Ovillois pourront retrouver dans notre programme, soit en proposant des premières pistes de réflexion.

Le collectif Mieux vivre à Houilles place l'engagement pour la transition écologique, la solidarité et la démocratie locale au cœur de son projet politique pour le prochain mandat et utilisera toutes les compétences municipales et intercommunales à ces fins, en impliquant activement les Ovillois.es, les associations locales et les entreprises. Nous sommes en effet convaincus que l'adhésion de la population est indispensable à la réussite d'une transition souhaitable.

Une ville plus écologique répond aux besoins concrets du quotidien : améliorer le cadre de vie, protéger le bien-être et la santé des habitants, réduire les dépenses en ressources. Végétalisation, sobriété énergétique, protection de l'eau, réduction des déchets, préservation de la faune et mobilisation citoyenne constituent les leviers complémentaires d'une même stratégie de transition écologique à

l'échelle de notre commune pour préparer et préserver notre avenir.

Cette transition doit en outre être pensée, élaborée, à un échelon plus large que celui de la commune. Nous défendons un PCAET (plan climat air énergie territorial) intercommunal réellement ambitieux, transparent et comportant de véritables engagements.

Nous porterons à la CASGBS une politique dictée par le sens de l'intérêt général et de la solidarité et coopération entre communes, et défendrons une gouvernance qui place le citoyen au cœur du projet de territoire.

## Thématique 1 : Etat des lieux

Mesure de la charte	Réponse
Réaliser un tableau de bord environnemental annuel permettant un état des lieux de début de mandat et un suivi des indicateurs sur les différentes thématiques	<p>Nous reprendrons dans ce futur tableau de bord les différents indicateurs proposés par la charte (voir détails des mesures), d'autres pourront être choisis à l'issue d'un état des lieux que nous établirons en début de mandat.</p> <p>Nous mettrons en place un plan d'action durables :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>· diagnostic environnemental</li><li>· objectifs chiffrés</li><li>· volets biodiversité, énergie, urbanisme ...</li><li>· définition d'indicateurs de suivi pour les élus et les agents.</li></ul> <p>Ce modèle servira de support pédagogique dans les sessions internes (voir point formation).</p>
Présenter les ressources humaines et budgétaires allouées aux différentes thématiques par l'administration une fois par an	<p>Cette présentation se fera chaque année aux représentants de la charte et en conseil municipal.</p> <p>Elle sera relayée dans les différents supports de communication municipaux (magazine, réseaux sociaux, site internet).</p>

## Thématique 2 : Formation

Mesure de la charte	Réponse
Former les élus et les agents municipaux et rappeler les enjeux sur les thématiques de la charte par domaine de compétences et objectifs	<p>Pour les élus, nous recourrons à des formations comme celles proposées par l'organisme FDEL (formation des élus locaux) et nous pourrons également utiliser les fiches actions proposées par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) : « Aujourd'hui mon territoire ».</p> <p>Nous définirons un plan de formation pour les agents et désignerons des « référents transition écologique » au sein des différents services municipaux.</p>

## Thématique 3 : Sensibilisation

Mesure de la charte	Réponse
Organiser et soutenir la sensibilisation des citoyen	Dans notre programme pour les élections municipales, nous proposons d'organiser un festival annuel de l'environnement et de mener des actions pédagogiques tout au long de l'année avec la CASGBS et les associations locales (expositions, conférences, animations dans les écoles, les jours de marché ...).

## Thématique 4 : Pollution lumineuse

Mesure de la charte	Réponse
Baisser l'intensité et augmenter la période sans lumière de l'éclairage public et éteindre les équipements publics pour favoriser les habitants nocturnes	<p>Dans notre programme, nous proposons d'optimiser l'éclairage des bâtiments et des rues sans réduire la sécurité des piétons.</p> <p>Nous nous engageons de plus à étudier la création de corridors non éclairés pour protéger la faune nocturne.</p>
Réviser le règlement local de publicités pour les écrans et les devantures des commerces	Après une phase de pédagogie et de concertation avec les commerçants et artisans de la commune, nous expérimenterons l'extinction progressive des enseignes lumineuses et des vitrines entre 22h et 6h00. Notre objectif est bien de réviser le règlement local publicité afin que cette extinction nocturne devienne la règle.

## Thématique 5 : Végétalisation

Mesure de la charte	Réponse
Mettre en place un plan de végétalisation pluriannuel : plantation de 600 arbres en 6 ans en diversifiant les jeunes essences	<p>Dans notre programme nous proposons de végétaliser la ville selon la règle dite des « 3-30-300 » qui précise que chaque habitant devrait voir 3 arbres depuis son domicile ou son lieu de travail, son quartier devrait contenir 30 % de canopée, et chacun devrait résider à 300 mètres d'un parc ou d'un jardin, après avoir cartographié les lieux où augmenter la végétalisation de l'espace public aura le plus d'impact (planter de nouveaux arbres, créer ou améliorer des espaces verts).</p> <p>C'est donc ce travail de cartographie qui permettra de déterminer le nombre d'arbres à planter sur le mandat.</p>

## Thématique 6 : Protection des arbres

Mesure de la charte	Réponse
Mettre en place un « Plan Arbres » pour protéger les arbres existants sur la voie publique et chez les particuliers, et être transparent sur les coupes d'arbres	<p>Le nouveau PLU adopté en juin 2025 identifie 60 arbres d'intérêt patrimonial. Nous porterons une attention particulière à leur protection et nous communiquerons sur l'entretien des arbres situés sur le domaine public.</p> <p>Nous mettrons en place une formation du personnel en charge de l'élagage des arbres d'alignement afin d'adapter les coupes. Nous mettrons également en place un entretien des branches basses pour éviter les arrachages liés aux véhicules de grand gabarit.</p> <p>Les coupes d'arbres sur le domaine public seront annoncées en amont, en toute transparence.</p> <p>Enfin, nous mènerons des actions de sensibilisation auprès des particuliers : diffusion des bonnes pratiques en matière de plantation, entretien et préservation des arbres.</p>

## Thématique 7 : Protection des animaux et végétaux

Mesure de la charte	Réponse
Réaliser l'atlas communal de biodiversité et installer des refuges et des traversées pour la faune locale	<p>En collaboration avec des associations, nous réaliserons un inventaire de la faune et organiserons des opérations de comptage des animaux en y associant les habitants.</p> <p>Nous mettrons en place une charte «Piqu'Houilles » prévoyant l'ouverture d'un passage dans les clôtures afin de permettre aux hérissons de circuler librement entre les jardins et ainsi limiter la fragmentation de leur habitat.</p> <p>En outre, notre programme prévoit de faire de Houilles une ville refuge pour les oiseaux avec la LPO (Ligue de protection des oiseaux).</p>

## Thématique 8 : Bilan carbone

Mesure de la charte	Réponse
Réaliser un bilan carbone communal	Pour répondre à ces mesures, nous nous appuierons sur le plan carbone réalisé pour le PCAET, avec les données spécifique à Houilles et en collaboration avec la CASGB afin de mutualiser les moyens, compléter si besoin le bilan carbone des bâtiments communaux et prendre les décisions adaptées aux objectifs de réduction sur le mandat.

## Thématique 9 : Canicule et inondations

Mesure de la charte	Réponse
Elaborer un diagnostic de vulnérabilité climatique et un scénario d'adaptation climatique communal	Après avoir établi un diagnostic de vulnérabilité climatique, nous mettrons en place un plan d'adaptation local au changement climatique : <ul style="list-style-type: none"><li>• Pour les canicules : végétalisation, déminéralisation, actions contre les bouilloires</li></ul>

	<p>techniques, suivre les recommandations du rapport de Paris 50 °C</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les inondations : élaborer un plan de zonage pluvial afin de limiter les risques d'inondation par ruissellement et lutter contre les pollutions, en améliorant la gestion des eaux pluviales.</li> </ul>
Désimperméabiliser les places de stationnement pour permettre l'infiltration de l'eau	Nous nous y engageons lors de la création ou de la rénovation d'espaces de stationnements.

## Thématique 10 : îlots de fraîcheur

Mesure de la charte	Réponse
Identifier les îlots de chaleur urbain et mettre en œuvre un plan d'actions pour la création d'îlots de fraîcheur	Nous cartographierons les îlots de chaleur urbains (ICU) prioritaires (cours d'école minéralisées, places non végétalisées) et établirons un plan d'action : végétalisation, création de zones de fraîcheur au sol (graviers clairs, pavés drainants ...), ventilation ...
Désartificialiser et végétaliser les cours d'école en « cours oasis »	Dans notre programme, nous proposons de végétaliser et ouvrir les cours d'école le week-end, en concertation avec le personnel enseignant, les parents d'élèves et les enfants.
Désartificialiser la place du 14 juillet	Dans notre programme, nous proposons de rénover la place du 14 juillet pour en faire une place avec une « ambiance village » dans un cadre végétalisé.

## Thématique 11 : Résilience

Mesure de la charte	Réponse
Mettre en place un plan d'actions pour assurer la résilience des infrastructures et services essentiels	Nous nous baserons sur le rapport Paris 50 °C pour évaluer les risques et vulnérabilités locaux, identifier les infrastructures et services municipaux et mettre en place ou actualiser les plans de continuité et de reprise d'activité (PCA/PRA) Ce travail sera mené en collaboration avec la CASGBS.

## Thématique 12 : Zéro déchet

Mesure de la charte	Réponse
Organiser des évènements communaux zéro-déchet et supprimer les produits à usage unique	<p>Nous reconduirons les défis zéro déchets et concernant la suppression des produits à usage unique, cuisine sans plastique.</p> <p>Notre programme propose par ailleurs de développer le réseau local des commerçants Zéro déchet, engagés pour réduire les emballages jetables et acceptant que les clients apportent leurs propres contenants réutilisables (bocaux, boîtes, sacs en tissu et de réduire les déchets dans les cantines scolaires : cuisine sans plastique, utilisation de serviettes de table lavables ...</p>
Réaliser un diagnostic de la restauration scolaire et communale et élaborer un plan d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	Dans notre programme, nous proposons notamment de revoir les quantités servies selon le principes petite faim / grande faim pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

## Thématique 13 : Réduction et valorisation des déchets

Mesure de la charte	Réponse
Développer des points d'apports volontaires pour les déchets spéciaux	Nous ferons préalablement le bilan du fonctionnement des dispositifs existants, notamment le véhicule de récupération « Ecobus », qui collecte deux fois par mois les déchets spéciaux et toxiques.
Installer des composteurs de quartier et sensibiliser les copropriétés à l'installation de composteurs dans les résidences	Dans notre programme, nous proposons de favoriser avec l'aide de la Communauté d'Agglomération le compostage public et privé, notamment en pied d'immeubles.
Systématiser le tri des déchets dans les écoles, dont les biodéchets.	Un tri sélectif existe déjà dans les cantines scolaires. Nous systématiserons le tri des déchets dans les écoles et notamment les classes (papier notamment).
Réaliser un diagnostic et mettre en œuvre la réduction et la valorisation des déchets du marché de la ville	Dans notre programme, nous proposons de trier les déchets du marché pour les recycler ou composter (emballages, déchets alimentaires ...).

## Thématique 14 : Nettoyage de la ville

Mesure de la charte	Réponse
Améliorer le marché de nettoiement de la ville pour éviter les déchets finissant dans le réseau d'eau	Nous refondrons le marché de nettoiement de la ville autour de technologies « zéro rejet » : utilisation de balayeuses aspiratrices et laveuses avec récupération d'eau, nettoyage mécanique à sec, nous étudierons l'utilisation de filtres chaussettes ou manchons filtrants souples placés sur les avaloirs ou le long des écoulements, qui retiennent sédiments, déchets et polluants avant qu'ils n'entrent dans le réseau d'eau.

## Thématique 15 : Réemploi / réparation

Mesure de la charte	Réponse
Installer une structure de réemploi et réparation pérenne et promouvoir le réemploi au niveau communal	Nous étudierons l'installation de cette structure avec les associations locales.

## Thématique 16 : Sobriété énergétique

Mesure de la charte	Réponse
Réduire la consommation énergétique des bâtiments publics sur le mandat	Nous appliquerons un plan de sobriété fondé sur l'optimisation des réglages et la rénovation progressive des équipements.

## Thématique 17 : Rénovation énergétique

Mesure de la charte	Réponse
Réaliser un audit énergétique des bâtiments municipaux et rénover les 5 plus importantes passoires thermiques	Notre programme prévoit un audit énergétique dans les bâtiments publics dès le début du mandat et la mise en place d'un plan pluriannuel de rénovation thermique.

	C'est ce plan pluriannuel qui nous permettra de déterminer le nombre de bâtiments dont la rénovation thermique pourra être planifiée sur le mandat, en regard des coûts correspondants, notre priorité étant la rénovation thermique des bâtiments scolaires
Soutenir la rénovation énergétique pour les citoyens, notamment les plus précaires	<p>Notre programme prévoit de promouvoir les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation thermique auprès des particuliers et les accompagner dans les démarches correspondantes.</p> <p>Des aides d'urgence attribuées par le CCAS (Centre communal d'action sociale) pourront être envisagées pour aider les plus précaires à réaliser les travaux.</p>

## Thématique 18 : Energies renouvelables

Mesure de la charte	Réponse
Dimensionner les besoins et déployer les énergies renouvelables au niveau communal en reprenant le plan d'installation d'énergie photovoltaïque	<p>Nous repartirons de la carte des zones d'accélération des énergies renouvelables, votée en février 2024.</p> <p>Les zones proposées correspondent aux sites ou les bâtiments de grande taille (grands bâtiments d'activités, grandes copropriétés, grandes surfaces de parkings non couvertes...) pouvant accueillir des installations photovoltaïques.</p>
Intégrer du renouvelable dans les nouvelles constructions ou les rénovations	Le PLU prévoit déjà cette intégration pour les nouvelles constructions.
Décarboner l'énergie des équipements publics en passant du fossile au réseau de chaleur urbain, aux pompes à chaleur ou à l'électrique	Cette mesure sera intégrée au plan pluriannuel de rénovation thermique des bâtiments publics évoqué à la thématique 17.

## Thématique 19 : Préservation de l'eau

Mesure de la charte	Réponse
Installer des récupérateurs d'eau pour l'arrosage et le nettoyage des rues	Notre programme prévoit d'inciter à l'implantation de citernes de récupération d'eau de pluie dans le domaine privé et d'en installer dans le domaine public. Nous pourrons le faire avec l'appui de l'agence de l'eau.

Réduire la consommation d'eau dans les équipements publics	<p>Nous détecterons et réparerons les fuites dans les structures municipales.</p> <p>Nous installerons des mousseurs sur les robinets, installerons au fur et à mesure des robinets à bouton-pressoir.</p> <p>En collaboration avec le syndicat des eaux, nous procéderons à une inspection des canalisations.</p> <p>Nous établirons une cartographie des puits privés et inciterons à leur remise en fonctionnement.</p>
--	--

## Thématique 20 : Piétons

Mesure de la charte	Réponse
Créer un plan piéton pour développer l'accessibilité et la sécurité, et accroître les zones piétonnes sur les abords de la gare et les rues commerçantes	Notre programme prévoit d'établir un plan pluriannuel de travaux d'amélioration des trottoirs en priorisant les axes les plus fréquentés par les piétons, de poursuivre l'expérimentation de la piétonisation du centre-ville et la création de véritables zones de rencontre (zones 20). Nous précisons ici que nous ciblons la rue Gabriel Péri et le secteur de la gare.
Développer à minima 5 rues aux écoles	Notre programme prévoit de renforcer la sécurisation des passages piétons aux abords des écoles en recrutant des « surveillants points écoles » et d'expérimenter les « rues aux écoles » pour piétonniser certains abords aux heures d'entrée et de sortie. Lors de nos échanges le 25 janvier, nous avons évoqué les écoles Toussaint Guesdes et Florentin Lasson.

## Thématique 21 : Mobilités douces

Mesure de la charte	Réponse
Créer un plan vélo pour faciliter les circulations sécurisées dans la ville par des itinéraires cyclables privilégiés, sécurisés et jalonnés	Ces mesures nous ont été présentées par Green Houilles et MDB - Réseau vélo 78 lors de notre rencontre le 8 décembre dernier et nous les avons intégrées dans notre programme.
Mettre en place un stationnement	

capacitaire et sûr à la gare et des stationnements vélos au niveau des services publics et commerciaux	
Apaiser la cohabitation entre usagers par une politique de sensibilisation et d'éducation et faire respecter les mesures mises en place	

## Thématique 22 : Parc automobile

Mesure de la charte	Réponse
Électrifier le parc automobile communal	Nous renouvellerons au fur et à mesure le parc automobile communal pour remplacer les véhicules thermiques par des véhicules électriques.

## Thématique 23 : Commission locale pour l'environnement

Mesure de la charte	Réponse
Maintenir la commission extra-municipale du temps long et réviser son fonctionnement en lui administrant une capacité d'auto-saisie et d'être force de propositions	Notre programme prévoit de maintenir cette commission créée en 2021 (engagement dans le cadre du Pacte pour la transition de 2020), de revoir son fonctionnement et la consulter régulièrement sur les grands projets et enjeux du mandat. En lien avec la thématique 1 de la charte, un bilan régulier des travaux de la commission sera effectué et présenté publiquement.

## Thématique 24 : Mutualisation des équipements

Mesure de la charte	Réponse
Créer un établissement municipal de mutualisation d'équipements et de conseils pour accompagner les habitants à	Nous nous inspirerons du modèle de la « MatÔtek » installée dans la commune de Saint Rémy (Calvados) pour concevoir avec les associations locales un modèle de matériauthèque : lieu où l'on récupère, trie, valorise et redistribue des matériaux (bois,

la rénovation et l'entretien de leur habitation et de leur jardin	outils, matériaux de bricolage et du bâtiment ...). Les habitants y trouveront également des conseils pour leurs travaux de rénovation et d'entretien de leur logement et de leur jardin.
---	--